



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 6 NOVEMBRE 2023

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente) – Mme Bastos
M Sénécal – M Le Nagard

Assistent : Mme Escroignard (Comité)

Excusé : M Allard (CTDAP)

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.
Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.



La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIER DES CLUBS

ADAMOIS OL : Mail du 27 10 23

Pris note de la fermeture de vos installations le 11 11 23. La commission vous demande de voir avec votre adversaire pour l'inversion des rencontres ou de jouer à une autre date si possible. Merci de tenir la commission informée des modifications éventuelles

AUVERS ENNERY FC : Mail du 31 10 23

Pris note de votre demande de modification de date des rencontres U12/U13 du 11 11 23 à ARNOUVILLE FAS au 20 01 24. La commission demande au secrétariat de valider l'homologation.

BONNEUIL ASC : Mail du 27 10 23

Pris note de la réception de la feuille de match de la rencontre U12/U13 du 21 10 23 contre VEMARS ST WITZ

COURDIMANCHE AS : Mail du 17 10 23

Pris note de la réception de vos feuilles de matchs des rencontres U12/13 du 14 10 23 contre ARNOUVILLE FAS et des rencontres U10/U11 du 07 10 23 contre ENTENTE SSG

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 30 10 23

Pris note de la réception de vos feuilles de match des rencontres U12/U13 du 14 10 23. La commission demande au secrétariat d'annuler l'amende.

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 02 11 23

Pris note de votre demande d'engager une équipe supplémentaire en U6/U7. Celle-ci sera intégrée sur le plateau du 02 12 23

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 02 11 23

Pris note de la fermeture de vos installations le 11 11 23. La commission vous demande de voir avec vos adversaires pour les inversions de match ou de jouer à une autre date si possible. Merci de tenir la commission informée des modifications éventuelles

DEUIL ENGHIEU FC : Mail du 27 10 23

Pris note de la réception de la feuille de match papier suite à la non-utilisation de la Fmi sur rencontre U12/U13 du 14 10 23 contre BOUFFEMOT ACF

EAUBONNE CSM : Mail du 02 11 23

Pris note de votre remarque concernant l'amende pour forfait non avisé. Après recherche, la commission demande au secrétariat pour annulation

ENTENTE SSG : mail du 27 10 23

Pris note de votre information concernant l'appel de feuilles de match. Erreur administrative, la commission annule l'appel.

ERAGNY FC : Mail du 24 10 23

Pris note de votre demande d'inversion des rencontres U10 & U11 Avenir contre ERMONT AMS le 11 11 23



Accord du club adverse
Accord de la commission

ERMONT AMS : Mail du 27 10 23

Pris note de votre information concernant l'appel de feuille de match

FRANCONVILLE FC : Mail du 23 10 23

Pris note de la réception des feuilles de match concernant les rencontres U10/U11 du 21 10 23 contre MONTMAGNY FC

GARGES FCM : Mail du 17 10 23

Pris note de la réception des feuilles de match des rencontres U10/U11 du 14 10 23 contre HERBLAY ES

JOUY FC : Mail du 27 10 23

Pris note de votre remarque concernant l'amende pour forfait. Erreur administrative, la commission modifie

JOUY FC : Mail du 27 10 23

Pris note de votre remarque concernant l'appel de feuilles de match des rencontres U12/U13 du 30 09 23. La commission vous informe que les matchs du 30 09 23 ont été annulés suite à un problème informatique

MARCOUVILLE CITY : Mail du 17 10 23

Pris note de la réception des feuilles de match des rencontres U12/U13 du 14 10 23 contre FOSSES UF

MONTSOULT BAILLET US : Mail du 27 10 23

Pris note de la fermeture de vos installations le 11 11 23 et donc annulation du centre du plateau U6/U7

OSNY FC : Mail du 30 10 23

Pris note de votre demande d'engager une équipe U6/U7 supplémentaire qui sera intégrée sur le plateau du 02 12 23 ainsi qu'une équipe U8 niveau 2 qui sera elle ajoutée sur le plateau du 25 11 23

PARMAIN AC : Mail du 30 10 23

Pris note de la réception de la feuille de match de la rencontre U12/U13 du 30 09 23 contre FRETTOISE ES

PIERRELAYE FC : Mail du 03 11 23

Pris note de votre demande concernant votre équipe U13. La commission procède à la modification

ST BRICE FC : Mail du 27 10 23

Pris note de votre demande de report des rencontres U10/U11 du 21 10 23. N'ayant plus aucune date de disponible pour les séries 4, la commission vous demande de voir avec le club adverse. Sans accord des 2 clubs, les matchs seront neutralisés

ST BRICE FC : Mail du 27 10 23

Pris note de votre demande de report de la rencontre U12 Avenir à VILLIERS FC. La commission reporte ce match au 20 01 24

ST BRICE FC : Mail du 03 11 23

Pris note de la fermeture de vos installations le 11 11 23 et votre proposition de report des rencontres U10/U11 et U12/U13. La commission reporte les matchs U12/U13 le 13 01 24 et les matchs U10/U11 le 20 01 24

ST PRIX ES : Mail du 26 10 23

Pris note de votre réponse suite à l'appel de feuilles de match. La commission n'ayant rien reçu à ce jour, nous vous demandons de les renvoyer à nouveau par mail ?



CHALLENGES U10 / U11

1^{er} TOUR DU SAMEDI 18 NOVEMBRE 2023

Le 1^{er} tour regroupe toutes les équipes U10 et U11 engagées en critérium et réparties en poules de 3 ou de 4.

Qualification :

Pour les U10 : Les premiers de chaque poule ainsi que les meilleurs 2^{èmes} des poules de 4 pour obtenir un total de 64 équipes

Pour les U11 : Les premiers de chaque poule ainsi que les meilleurs 2^{èmes} des poules de 4 pour obtenir un total de 64 équipes

Seront qualifiés pour le 2^{ème} tour du Samedi 20 Janvier 2024

Les documents concernant l'organisation du 1^{er} tour seront envoyés par courrier à la charge des clubs.

ATTENTION : Tous les documents dûment complétés : feuille de résultats – feuille d'arbitrage et feuilles des licenciés par équipe devront être réceptionnés par la commission au plus tard le LUNDI 27 Novembre 2023 à 16 Heures dernier délai.

Chaque club recevant devra s'assurer de l'envoi des pièces demandées sous peine de sanctions.

La commission demande également aux clubs recevant de conserver un double des feuilles envoyées jusqu'à l'homologation des résultats.

Nous vous rappelons que tous les joueurs doivent posséder une licence valide.

Conformément aux nouvelles dispositions concernant les licences, chaque éducateur devra être en mesure de pouvoir présenter les licences via Foot Compagnon ou le listing avec photos extrait de Footclubs lors de chaque compétition, sous peine de disqualification.

Suivant l'article 7 du Règlement de la Compétition, dans le cas de participation d'un joueur non qualifié, l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Les clubs ont la possibilité de modifier la composition de leurs équipes qualifiées respectivement dans chaque Challenge, en intégrant 2 joueurs maximum ayant participé aux tours précédents avec une autre équipe du club, dans le respect de l'article 7.

Dans le cas où un club intègre dans son équipe plus de 2 joueurs, celle-ci sera disqualifiée.

Par ailleurs les joueurs n'ayant pas participé à aucun tour, pourront être intégrés dans n'importe quelle équipe de leur club dans la limite de 2 joueurs par équipe (dans le respect de l'article 7).

En revanche, dans le cas où un même tour se déroulerait à 2 dates différentes, un joueur ne peut participer à ce tour qu'avec une seule équipe de son club.

Tous les centres doivent se dérouler le samedi matin

Durée des rencontres :

- Poule de 4 : **1 x 16 minutes** (sans mi-temps)
- Poule de 3 : **2 x 12 minutes**



CHALLENGE U10

Article 7 - Qualification Challenge U10

U11 Filles : nées en 2013

U10 Filles et Garçons : né(e)s en 2014

U9 Filles et Garçons : né(e)s en 2015 dans la limite de 3 par équipe.

La participation de joueurs U11 est interdite sous peine de disqualification

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

Centre 1 Marly la Ville	Centre 2 Villiers le Bel	Centre 3 Beauchamp	Centre 4 Saint Leu
Menucourt AS 1	Saint Brice FC 3	Puiseux-Louvres FC 1	Adamois OL 3
Adamois OL 2	RC Argenteuil 2	Courdimanche AS 1	Goussainville FC 2
Marly la Ville ES 1	Villiers le Bel FC 4	Beauchamp AS 3	Saint Leu FC 1
Montigny FC 1	Villiers le Bel FC 2	Cergy-Pontoise FC 1	Saint Leu FC 2
Centre 5 Eaubonne	Centre 6 ESSG	Centre 7 Champagne	Centre 8 Ecouen
Eaubonne CSM 2	Entente SSG 3	Garges FCM 1	Ecouen FC 4
Cormeillais ACS 1	Entente SSG 1	Cormeillais ACS 2	Ecouen FC 3
Cosmo Taverny 1	Bezons USO 2	Champagne SFC 1	ES Herblay 1
Franconville FC 3	RC Argenteuil 1	Belloy St Martin ASC 1	Entente MMB 1
Centre 9 Soisy	Centre 10 Fosses	Centre 11 Argenteuil FC	Centre 12 Deuil-Enghien
Beaumont-Mours ENT 1	Fosses FU 1	Argenteuil FC 2	Deuil-Enghien FC 1
Fosses FU 2	Persan US 1	Argenteuil FC 4	Deuil-Enghien FC 3
Soisy-A.M FC 2	Eragny FC 3	Arnouville FAS 1	Marly la Ville ES 2
Soisy-A.M FC 4	Courdimanche AS 2	Cergy-Pontoise FC 3	Gonesse RC 3
Centre 13 Sarcelles	Centre 14 Cergy Pontoise	Centre 15 Jouy le Moutier	Centre 16 Saint Prix
Sarcelles AAS 2	Belloy St Martin ASC 2	Jouy le Moutier FC 2	Saint Prix ES 1
Sarcelles AAS 1	Cergy-Pontoise FC 2	Persan US 2	Saint Ouen AS 3
Bruyères-Bernes USM 2	Groslay FC 1	Eragny FC 1	Ezanville-Ecouen US 1
Beauchamp AS 2	Roissy US 1	Saint Ouen AS 1	Ermont AmS 2
Centre 17 Franconville	Centre 18 Osny	Centre 19 Pontoisienne	Centre 20 Bruyères Bernes
Franconville FC 2	Entente SSG 4	Franconville FC 1	Bruyères-Bernes USM 1
Saint Prix ES 2	Entente SSG 2	Pontoisienne JS 1	Beaumont-Mours ENT 2
Saint Leu FC 4	Osny FC 3	Soisy-A.M FC 3	Vauréal FCM 1
Saint Leu FC 3	Marcouville City CPA 1	Soisy-A.M FC 1	Montigny FC 2
Centre 21 Frettoise	Centre 22 Goussainville	Centre 23 Saint Ouen	Centre 24 Viarmes-Asnières
Villiers le Bel FC 1	Goussainville FC 1	Ecouen FC 1	Sarcelles AAS 3
Villiers le Bel FC 3	Gonesse RC 1	Ecouen FC 2	Sarcelles AAS 4
ES Herblay 2	Beauchamp AS 1	Saint Ouen AS 2	Viarmes-Asnières OL 2
Frettoise ES 1	Survilliers AV 1	Saint Brice FC 1	Champagne SFC 2
Centre 25 Adamois	Centre 26 Eragny	Centre 27 Saint Brice	Centre 28 Gonesse
ES Herblay 3	Osny FC 1	Saint Brice FC 2	Eaubonne CSM 1
Osny FC 2	Eragny FC 2	Chaumontel-Luz. AS 1	Gonesse RC 2
Bezons USO 1	Argenteuil FC 3	Auvers-Ennery FC 1	Deuil-Enghien FC 2
Adamois OL 1	Argenteuil FC 1	Pontoisienne JS 2	Deuil-Enghien FC 4
Centre 29 Garges	Centre 30 Montmorency	Centre 31 Arnouville	Centre 32 Cosmo Taverny
Garges FCM 2	Montmorency FC 2	Jouy le Moutier FC 3	Cosmo Taverny 2
Ermont ACF 1	Jouy le Moutier FC 1	Arnouville FAS 2	Puiseux-Louvres FC 2
Montmagny FC 1	Ermont AmS 1	Viarmes-Asnières OL 1	RC Argenteuil 3
Montmorency FC 1	Entente SSG 5		
Centre 33 Vexin	Centre 34 Roissy	Centre 35 Vémars St Witz	Centre 36 Pierrelaye
Menucourt AS 2	Roissy US 2	Vémars St Witz FC 1	Ermont ACF 2
Vexin AS 1	Entente MMB 2	Bouffémont AC 1	Pierrelaye FC 1
Vauréal FCM 2	Le Thillay ESM 1	Montmagny FC 2	Cosmo Taverny 3



CHALLENGE U11

Article 7 - Qualification Challenge U11

U12 Filles : nées en 2012

U10/U11 Filles et Garçons : né(e)s en 2014 et 2013

Les joueurs et les joueuses ne peuvent participer à l'épreuve que pour un seul club.

La participation de joueur(se)s U9 est interdite sous peine de disqualification.

Centre 1	RC Argenteuil	Centre 2	Adamois	Centre 3	Chaumontel -L	Centre 4	Ezanville-Ecouen
	RC Argenteuil 3		Adamois OL 1		RC Argenteuil 1		Ezanville-Ecouen US 1
	Saint Prix ES 2		Fosses FU 2		Chaumontel-Luz. AS 1		Gonesse RC 1
	Montigny FC 1		Vexin AS 1		Entente SSG 4		Entente MMB 1
	Franconville FC 3		Ermont AmS 1		Entente SSG 1		Eaubonne CSM 2
Centre 5	Goussainville	Centre 6	Courdimanche	Centre 7	Entente MMB	Centre 8	Argenteuil FC
	Goussainville FC 2		Saint Brice FC 3		Bruyères-Bernes USM 1		Argenteuil FC 4
	Eragny FC 3		Courdimanche AS 1		Entente MMB 2		Argenteuil FC 1
	Fretteuse ES 1		Garges FCM 1		Soisy-A.M FC 2		Puiseux-Louvres FC 1
	ES Herblay 3		Saint Ouen AS 3		Deuil-Engbien FC 3		Beauchamp AS 2
Centre 9	Cergy-Pontoise	Centre 10	Sarcelles	Centre 11	Jouy le Moutier	Centre 12	Menucourt
	Cergy-Pontoise FC 2		Persan US 2		Jouy le Moutier FC 3		Menucourt AS 1
	Groslay FC 3		Jouy le Moutier FC 2		Beauchamp AS 3		ES Herblay 2
	Soisy-A.M FC 3		Sarcelles AAS 3		Gonesse RC 3		Villiers le Bel FC 2
	Montmagny FC 1		Sarcelles AAS 1		Montsoul-Baillet US 1		Villiers le Bel FC 4
Centre 13	Groslay	Centre 14	Saint Brice	Centre 15	Bezons	Centre 16	Cormeillais
	Groslay FC 1		Belloy St Martin ASC 1		Argenteuil FC 2		Ecouen FC 2
	Saint Ouen AS 1		Vallée du Sausseron ES 1		Argenteuil FC 3		Ecouen FC 4
	Goussainville FC 1		Saint Brice FC 1		Bezons USO 1		Eaubonne CSM 1
	Bezons USO 2		Cosmo Taverny 3		Boissy-Chars ENT. 1		Cormeillais ACS 2
Centre 17	Fontenay	Centre 18	Bouffémont	Centre 19	Belloy Saint Martin	Centre 20	Vauréal
	Pierrelaye FC 1		Osny FC 1		Groslay FC 2		Pontoisienne JS 2
	Saint Brice FC 2		Eragny FC 1		Belloy St Martin ASC 2		Puiseux-Louvres FC 2
	Fontenay en Paris FC 1		Cormeillais ACS 1		Pontoisienne JS 1		Jouy le Moutier FC 1
	Vémars St Witz FC 1		Bouffémont AC 1		Marcouville City CPA 1		Vauréal FCM 1
Centre 21	Magny	Centre 22	Saint Leu	Centre 23	ESSG	Centre 24	Montsoul Baillet
	Beauchamp AS 1		Gonesse RC 2		Magny en Vexin FC 2		Bonneuil ASC 1
	Vallée du Sausseron ES 2		Saint Leu FC 2		Montmorency FC 1		Osny FC 3
	Franconville FC 2		Champagne SFC 1		Entente SSG 2		Montsoul-Baillet US 2
	Magny en Vexin FC 1		Osny FC 2		Entente SSG 3		Deuil-Engbien FC 2
Centre 25	Montigny	Centre 26	Le Thillay	Centre 27	Eragny	Centre 28	Garges
	Cosmo Taverny 2		Deuil-Engbien FC 1		Vauréal FCM 2		Franconville FC 1
	Montigny FC 2		Soisy-A.M FC 1		Eragny FC 2		Cergy-Pontoise FC 1
	Saint Prix ES 1		Le Thillay ESM 1		Arnouville FAS 1		Garges FCM 2
	Champagne SFC 2		Montmorency FC 2		Cosmo Taverny 1		Adamois OL 2
Centre 29	Domont	Centre 30	Ermont AMS	Centre 31	Auvers-Ennery	Centre 32	Herblay
	Viarmes-Asnières OL 2		Saint Ouen AS 2		Ecouen FC 3		Auvers-Ennery FC 1
	Domont FC 1		Marly la Ville ES 1		Ecouen FC 1		Fosses FU 1
	Sarcelles AAS 4		Ermont AmS 2		Auvers-Ennery FC 2		ES Herblay 1
	Sarcelles AAS 2		Ermont ACF 2		Entente SSG 5		Arnouville FAS 2
Centre 33	Montmagny	Centre 34	Ermont ACF	Centre 35	Persan	Centre 36	Beumont-Mours
	Villiers le Bel FC 3		Survilliers AV 1		RC Argenteuil 2		Viarmes-Asnières OL 1
	Villiers le Bel FC 1		Ermont ACF 1		Marly la Ville ES 2		Gafep 1
	Montmagny FC 2		Cergy-Pontoise FC 3		Persan US 1		Beumont-Mours ENT 1
	Courdimanche AS 2		Roissy US 1		Saint Leu FC 3		Saint Leu FC 1



COUPE DU COMITE U12

1^{er} TOUR DU SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023

[Début de la jonglerie à 13h30](#)

[Début des rencontres à 14h00](#)

Durée des rencontres :

Poule de 4 : 1 x 20 minutes (sans mi-temps)

Poule de 3 : 2 x 15 minutes

Les 2 premiers de chaque centre et éventuellement des meilleurs 3^{èmes} seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu le 13 janvier 2024

Les documents concernant l'organisation de ce 1^{er} tour seront envoyés par courrier postal à la charge des clubs. Le règlement sera à consulter sur le site internet du DVOF et joint aux documents précédents.

RAPPEL

Pour participer à la Coupe du Comité U12, TOUS les joueurs ou joueuses doivent impérativement posséder une licence valide datant de 5 jours au minimum

Article 7 (extrait du règlement Coupe du Comité U12) - Qualification

Les licencié(e)s pouvant participer sont :

Les U12 et U12F (2012)

Sont autorisés trois U11 / U11F (2013) maximum par équipe (avec autorisation médicale de pratiquer dans la catégorie supérieure).

Sont autorisées les joueuses U13F (2011).

Les U13 (2011) ne sont pas autorisés à participer.

Dans le cas de participation d'un joueur ou joueuse non qualifié (e), l'équipe correspondante sera disqualifiée.

Il est impératif que tous les éducateurs présentent la liste avec les photos, issue de FOOTCLUBS, des licenciés présents

Conformément aux R.G. de FFF et aux articles du RSG de la LPIFF :

« Dans toutes les compétitions officielles et pour la catégorie d'âge U12, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4. Dans ce quota de joueurs mutés, il ne peut y avoir au maximum qu'1 joueur ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 160.1c des R.G. de la FFF.

[La commission vous rappelle également l'obligation de respecter l'ordre des rencontres](#)

[La commission rappelle également aux clubs centres que tous les documents concernant la Coupe U12 doivent être réceptionnés au plus tard le lundi 4 Décembre 2023 à 16 heures au plus tard sous peine d'amende.](#)

La commission demande à tous les éducateurs responsables d'une équipe, de prendre toutes les feuilles en photo avant de quitter le centre en cas de réclamation ou convocation.



Centre 1 Cergy-Pontoise FC	Centre 2 Jouy le Moutier FC	Centre 3 Puisieux-Louvres FC	Centre 4 Franconville FC
Cergy-Pontoise FC 3	Villiers le Bel FC 3	Arnouville FAS 2	Franconville FC 1
Cergy-Pontoise FC 1	Bruyères-Bernes USM 1	Beaumont-Mours ENT 1	Eragny FC 1
Pierrelaye FC 1	St Leu FC 2	Puisieux-Louvres FC 1	Bouffémont AC 1
Gonesse RC 2	Jouy le Moutier FC 1	Champagne SFC 1	Adamois OL 2
Centre 5 Entente SSG	Centre 6 St Brice FC	Centre 7 RC Argenteuil	Centre 8 Montmorency FC
Entente SSG 1	St Brice FC 4	Bezons USO 3	Montmorency FC 1
Entente SSG 4	St Brice FC 2	Jouy le Moutier FC 2	Auvers-Ennery FC 1
Vexin AS 1	St Ouen AS 1	RC Argenteuil 3	Bezons USO 2
Villiers le Bel FC 2	Osny FC 3	RC Argenteuil 2	Ecouen FC 2
Centre 9 Bezons USO	Centre 10 Montigny FC	Centre 11 Cormeillais ACS	Centre 12 Persan US
Puisieux-Louvres FC 2	Montigny FC 1	Cormeillais ACS 1	Eaubonne CSM 3
Bezons USO 1	St Ouen AS 3	Marcouville City CPA 1	Vauréal FCM 2
Cosmo Taverny 2	Cormeillais ACS 2	Cergy-Pontoise FC 4	Entente MMB 1
Soisy-A.M FC 1	Ezanville-Ecouen US 1	Cergy-Pontoise FC 2	Persan US 1
Centre 13 Argenteuil FC	Centre 14 St Leu FC	Centre 15 Ecouen FC	Centre 16 Sarcelles AAS
Argenteuil FC 4	Deuil-Enghien FC 2	Goussainville FC 2	Ermont AmS 2
Argenteuil FC 1	St Leu FC 1	Gonesse RC 1	Sarcelles AAS 2
Frettoise ES 1	Soisy-A.M FC 2	Ecouen FC 1	Fosses FU 2
Belloy St Martin ASC 1	Ermont AmS 1	Fosses FU 1	Osny FC 2
Centre 17 Arnouville FAS	Centre 18 Adamois OL	Centre 19 Entente MMB	Centre 20 Garges FCM
Argenteuil FC 3	Entente SSG 3	St Brice FC 1	Marly la Ville ES 1
Argenteuil FC 2	Entente SSG 2	St Brice FC 3	Fontenay en Paris FC 1
Arnouville FAS 1	Neuville AS 1	Entente MMB 2	Garges FCM 2
Cosmo Taverny 1	Adamois OL 1	Roissy US 2	Viarmes-Asnières OL 1
Centre 21 Aubonne CSM	Centre 22 Ermont ACF	Centre 23 Montmagny FC	Centre 24 Osny FC
Persan US 2	Ermont ACF 1	Montigny FC 2	Osny FC 1
Eaubonne CSM 2	Goussainville FC 1	Franconville FC 3	Ermont ACF 2
RC Argenteuil 4	Ezanville-Ecouen US 2	Ermont AmS 3	ES Herblay 3
RC Argenteuil 1	Eaubonne CSM 1	Montmagny FC 1	Soisy-A.M FC 3
Centre 25 ES Herblay	Centre 26 Groslay FC	Centre 27 Gonesse RC	Centre 28 St Prix ES
Franconville FC 2	Montmagny FC 2	Gonesse RC 3	St Prix ES 1
ES Herblay 1	Survilliers AV 1	Deuil-Enghien FC 3	Pierrelaye FC 2
Magny en Vexin FC 1	Ecouen FC 3	Sarcelles AAS 1	Eragny FC 2
St Prix ES 2	Groslay FC 1	Le Thillay ESM 1	Courdimanche AS 1
Centre 29 Villiers le Bel FC	Centre 30 Beauchamp AS	Centre 31 Vauréal FCM	
Roissy US 1	Garges FCM 1	Vauréal FCM 1	
Villiers le Bel FC 1	ES Herblay 2	St Ouen AS 2	
Sarcelles AAS 3	Beauchamp AS 1	Deuil-Enghien FC 1	
St Leu FC 3			



MATCHS REMIS AU 13 JANVIER 2024

CRITERIUM U10 & U11 AVENIR

ST BRICE FC / GOUSSAINVILLE FC : Matches n° 27100152 & 27082710

MATCHS REMIS AU 20 JANVIER 2024

CRITERIUM U12 AVENIR

VILLIERS FC / ST BRICE FC : Match n° 27084399

CRITERIUM U12/U13

ST BRICE FC / ECOUEN FC : Matches n° 27296363 – 27296401 - 27296430 & 27296459

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE PLATEAUX

PLATEAU U8 & U9 NIVEAU 1 DU 07 10 23

ERMONT AMS : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U8 & U9 sur centre n° 2 à EAUBONNE CSM

ARGENTEUIL RC : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U8 & U9 sur centre n° 3 à OSNY FC

PLATEAU U8 NIVEAU 2 DU 07 10 23

ST LEU FC : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 2 à ADAMOIS OL

ERMONT AMS : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 9 à VILLIERS FC

MARCOUVILLE CITY CPA : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 10 à ES HERBLAY

PONTOISIENNE JS : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 11 à JOUY FC

CORMEILLAIS ACS : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U8 sur centre n° 13 à MONTIGNY FC

PLATEAU U9 NIVEAU 2 DU 07 10 23

CORMEILLAIS ACS : 1er appel feuille de plateau & feuilles de présence des clubs de CORMEILLAIS ACS, ENTENTE MMB et MENU COURT AS du centre n° 5

ENTENTE MMB : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 5 à CORMEILLAIS ACS

MENU COURT AS : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 5 à CORMEILLAIS ACS

MARCOUVILLE CITY CPA : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 8 à ERMONT AMS

FOSSÉS UF : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 13 à ROISSY US



ST LEU FC : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de ST LEU FC, ARGENTEUIL RC & ENTENTE SSG du centre n° 15

ARGENTEUIL RC : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 15 à ST LEU FC

ENTENTE SSG : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 15 à ST LEU FC

PERSAN US : 1er appel feuille de plateau et feuilles de présence des clubs de PERSAN US, PRESLES USL & CHAMPAGNE SFC du centre n° 18

PRESLES USL : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

CHAMPAGNE SFC : 1er appel feuille de présence de vos joueurs U9 sur centre n° 18 à PERSAN US

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE CRITÉRIUM

CRITERIUM U12 & U13 AVENIR

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27084573 du 07 10 23 – critérium U12 Avenir contre ENTENTE SSG 2

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27065441 du 07 10 23 – critérium U13 Avenir contre GONESSE RC 1

CRITERIUM U10 & U11 AVENIR

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27082777 & n° 27086027 du 14 10 23 – critérium U10 & U11 Avenir contre ENTENTE SSG 1 & 2

ENTENTE SSG : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27086024 du 07 10 23 – critérium U11 Avenir contre GARGES FCM 1

ERMONT AMS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27082778 du 14 10 23 – critérium U10 Avenir contre BEZONS USO 2

FRANCONVILLE FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27082822 du 14 10 23 – critérium U10 Avenir contre JOUY FC 2

CRITERIUM U10/U11

BOUFFEMONT ACF : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27367670 du 14 10 23 – critérium U10/U11 contre MAGNY FC 2

ST OUEN AS : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27369266 du 14 10 23 – critérium U10/U11 contre DEUIL ENGHIEU FC 7

MONTMAGNY FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27369306 & n° 27369351 du 14 10 23 – critérium U10/U11 contre PERSAN US 1 & 2

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27369507 – n° 27369559 – n° 27269630 & n° 27269694 du 14 10 23 - critérium U10/U11 contre CHAMPAGNE SFC 1 – 2 – 3 & 4

ST BRICE FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27369695 du 14 10 23 – critérium U10/U11 contre FOSSES UF 4

GONESSE RC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27369486 du 21 10 23 – critérium U10/U11 contre PERSAN US 4



VAUREAL FCM : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27369487 du 21 10 23 – critérium U10/U11 contre PONTOISIENNE JS 4

BOUFFEMONT ACF : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27372030 & n° 27367664 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre PIERRELEAYE FC 1 & 2

MARCOUVILLE CITY CP : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27372032 & n° 27367665 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre VALLEE DU SAUSSERON 1 & 2

VEMARS ST WITZ FC : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27374274 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre SARCELLES AAS 7

GARGES FCM : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27369167 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre BRUEYRES BERNES USM 3

DEUIL ENGHEN FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27369202 – n° 27369230 & n° 27369263 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre HERBLAY ES 7– 8 & 9

ERMONT ACF : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27369504 & n° 27369556 du 07 10 23 – critérium U10/U11 contre FOSSES UF 1 & 2

ARGENTEUIL FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27368749 – 27369784 - 27369817 & n° 273780428 du 07 10 23 critérium U10/U11 contre ERAGNY FC 3 - 4 - 5 & 6

CRITERIUM U12/U13

VIARMES ASNIERES OL : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27291693 & n° 27291828 du 30 09 23 – critérium U12/U13 contre ERMONT AMS 3 & 4

MARCOUVILLE CITY CP : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27291695 & n° 27291830 du 30 09 23 – critérium U12/U13 contre SARCELLES AAS 2 & 3

COSMO TAVERNY : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27291452 du 07 10 23 – critérium U12/U13 contre ENTENTE MMB 1

ERMONT AMS : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27291653 & n° 27291788 du 07 10 23 – critérium U12/U13 contre MARCOUVILLE CITY CP 1 & 2

PIERRELEAYE FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27297286 – n° 27292997 & n° 27292035 du 07 10 23 – critérium U12/U13 contre ST OUEN AS 3 - 4 & 5

ENTENTE SSG : 2^{ème} appel de feuille de match n° 27292036 du 07 10 23 – critérium U12/U13 contre EAUBONNE CSM 3

MONTMAGNY FC : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27296624 & n° 27296683 du 07 10 23 – critérium U12/U13 contre MONTIGNY FC 1 & 2

MARCOUVILLE CITY CP : 2^{ème} appel de feuilles de matchs n° 27291686 & n° 27291821 du 21 10 23 – critérium U12/U13 contre VIARMES ASNIERES OL 2 & 3



AMENDES

MENUCOURT AS : Absence de votre club sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 du 07 10 23 à ES HERBLAY
Amende : 50€

COURDIMANCHE AS : Absence de votre club sur centre n° 10 du plateau U8 niveau 2 du 07 10 23 à ES HERBLAY
Amende : 50€

MAGNY FC : Absence de votre club sur centre n° 17 du plateau U8 niveau 2 du 07 10 23 à VEXIN AS
Amende : 50€

ST BRICE FC : Absence de votre club sur centre n° 18 du plateau U8 niveau 2 du 07 10 23 à VIARMES ASNIERES OL
Amende : 50€

PARMAIN AC : Absence de votre club sur centre n° 5 du plateau U9 niveau 2 du 07 10 23 à BRUYERES BERNES USM
Amende : 50€

PUISEUX LOUVRES FC : Absence de votre club sur centre n° 9 du plateau U9 niveau 2 du 07 10 23 à GONESSE RC
Amende : 50€

ST BRICE FC : Absence de votre club sur centre n° 11 du plateau U9 niveau 2 du 07 10 23 à MONTSOULT BAILLET US
Amende : 50€

PERSAN US : Absence de votre club sur centre n° 11 du plateau U9 niveau 2 du 07 10 23 à MONTSOULT BAILLET US
Amende : 50€

BONNEUIL ASC : Absence de votre club sur centre n° 13 du plateau U9 niveau 2 du 07 10 23 à ROISSY US
Amende : 50€

ENTENTE BOISSY CHARS : 1^{er} forfait non avisé (hors délai) de votre équipe 1 sur rencontre n° 27298781 - critérium U10/U11 du 07 10 23 contre BONNEUIL ASC 1
Amende : 15€

Prochaine Réunion LUNDI 13 NOVEMBRE 2023